



Centre d'Information sur les
Renseignements
et le Terrorisme
au Centre d'Etudes Spéciales
(CES)

Nouvelles du conflit israélo-palestinien

15-30 novembre 2006

Tsahal quitte la bande de Gaza ...



Suite à un compromis sur un cessez-le-feu, Tsahal a retiré ses forces de la bande de Gaza : les tanks israéliens se redéplient en Israël après le retrait (Eliana Aponte/Reuters, 27 novembre)

...et les forces de sécurité palestiniennes se déploient pour lutter contre les tirs de roquettes.



Les forces de sécurité palestiniennes se déploient dans la bande de Gaza après l'accord sur le cessez-le-feu. Leur capacité et leur motivation à faire face aux organisations terroristes sont incertaines (Télévision Al-Arabiya, 26 novembre).

Contents

Evénements principaux
Cease Fire in the Gaza Strip
Important Events
Statistical Data
Internal
Palestinian Arena

Evénements principaux

- Les deux dernières semaines de Novembre ont été marquées par un compromis non écrit sur un cessez-le-feu dans la bande de Gaza. L'accord a été conclu lors d'une conversation téléphonique entre le Président de l'Autorité Palestinienne Abu Mazen et le Premier ministre israélien Ehud Olmert, et a pris effet le 26 novembre. Selon le compromis, les Palestiniens s'engagent à mettre un terme aux tirs de roquettes Qassam et aux activités terroristes, et Tsahal doit retirer ses forces de la bande de Gaza et à cesser ses opérations de contre-terrorisme.
- En dépit de l'accord, les organisations terroristes palestiniennes poursuivent leurs tirs sporadiques de roquettes sur Sderot et sur les centres urbains du Néguev occidental. Tsahal, de son côté, a retiré ses forces de la bande de Gaza et se retient de riposter aux tirs de Qassam.
- Sur la scène politique, dans un discours prononcé à l'occasion de l'anniversaire de David Ben-Gurion le 27 novembre, le Premier ministre israélien a envoyé un message conciliant aux Palestiniens, les invitant à mettre en œuvre la Feuille de route et à entamer un dialogue avec Israël qui mènerait à un Etat palestinien viable avec des frontières définies. Il a ajouté qu'Israël serait prêt à se retirer des territoires administrés par l'AP, à libérer de nombreux prisonniers palestiniens et à aider l'AP à rétablir sa situation économique. De son côté, Abu Mazen a qualifié la position d'Olmert d'"initiative positive," et s'est dit prêt à en discuter les détails. Les porte-parole du Hamas ont aussitôt rejeté l'éventualité de reconnaître Israël et ont menacé de provoquer une troisième Intifada si leurs demandes étaient rejetées.

Cessez-le-feu dans la bande de Gaza

- Les contacts entre le Premier ministre israélien Ehud Olmert et le Président de l'AP Abu Mazen d'un côté, et ceux entre Abu Mazen et le Premier ministre palestinien Ismail Haniya ainsi qu'avec les organisations terroristes palestiniennes de l'autre ont conduit à un accord non écrit sur le cessez-le-feu dans la bande de Gaza. L'accord a pris effet le 26 novembre 2006 à 6h.¹

- L'accord a été conclu par téléphone lors d'un appel d'Abu Mazen à Ehud Olmert la nuit du 25 novembre. Abu Mazen a annoncé avoir obtenu un accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza avec les organisations terroristes palestiniennes, incluant l'arrêt des tirs de roquettes, des attaques suicides et du creusement des tunnels. Il a demandé que Tsahal cesse ses tirs et retire ses forces de la bande de Gaza. Les deux hommes ont accepté de poursuivre le dialogue en vue de la cessation des violences en Judée-Samarie.

- Suite à cette conversation, le Premier ministre Olmert a consulté le Ministre de la Défense et le chef d'état-major et il a été décidé qu'Israël accèderait à la demande d'Abu Mazen de retirer les troupes de Tsahal de la bande de Gaza. La décision a été appliquée le 26 novembre, et depuis, Tsahal a cessé ses activités opérationnelles, en dépit des tirs sporadiques de roquettes Qassam (Voir plus bas).

¹ Le mot arabe pour "cessez-le-feu" est *hudna*, mais les Palestiniens évitent d'y recourir puisqu'il s'agit d'un terme islamique se référant à un accord écrit comprenant une définition claire et légale engageant les deux côtés. Les organisations terroristes palestiniennes préfèrent qualifier l'accord entre Olmert et Abu Mazen de "trêve," *tahadiyah*, terme laïc sans connotation juridique et ne se référant pas forcément à un cessez-le-feu total. Le cessez-le-feu conclu avec Abu Mazen en Mars 2005 était également qualifié de "trêve". Tandis que les attaques terroristes ont été considérablement réduites jusqu'à la fin de l'année, les attaques n'ont pas totalement cessé, notamment parce que les organisations terroristes palestiniennes, menées par le Jihad Islamique Palestinien, ont tout fait pour saboter l'accord.

Interprétation du cessez-le-feu par le Hamas et les autres organisations terroristes

- Le Hamas et les autres organisations terroristes palestiniennes ont leur propre conception du cessez-le-feu, différente de celle présentée par Abu Mazen. Les différents groupes se disent prêts à mettre un terme aux tirs de roquettes Qassam (engagement partiellement respecté) tout en exigeant des restrictions unilatérales sur les éliminations ciblées de Tsahal et les activités de contre-terrorisme en Judée-Samarie (sans toutefois s'engager à cesser les attaques terroristes dans la région.)
- Cette conception a été exprimée par le Premier ministre et le porte-parole du gouvernement du Hamas :
 - Le Premier ministre du Hamas Ismail Haniya a déclaré que les organisations avaient accepté de cesser les tirs de roquettes et avaient appelé Israël à mettre un terme à ses activités en Judée-Samarie et dans la bande de Gaza (Reuters et AP, 24 et 26 novembre).
 - Le porte-parole du gouvernement du Hamas a déclaré qu'Ismail Haniya avait rencontré des représentants des différentes organisations, qui s'étaient dits prêts à cesser les tirs de roquettes de la bande de Gaza, “si Israël s'engage à s'abstenir de tous types d'agression...y compris les assassinats, les invasions et la démolition des bâtiments” (Agence de Presse Palestinienne à Gaza, 25 novembre).

Difficultés à appliquer le cessez-le-feu

- Suite à l'accord, les forces de sécurité palestiniennes (la Sécurité Nationale et la Police) se sont déployées le 26 novembre au Nord et au Sud de la bande de Gaza et ont commencé à patrouiller dans les secteurs, **afin de garantir l'arrêt des tirs de roquettes contre Israël, comme s'y est engagé Abu Mazen.** Selon des sources sécuritaires palestiniennes, quelque 13 000 membres des forces de sécurité ont été déployés.



**Déploiement des forces de sécurité palestiniennes pour garantir le cessez-le-feu
(Télévision Al-Arabiya, 26 novembre)**

- On ignore si les forces de sécurité auront la capacité et le désir d'obéir à Abu Mazen afin d'appliquer l'accord. Leur compétence opérationnelle est faible par rapport au Hamas et aux autres organisations terroristes ; leur motivation est également faible puisqu'ils n'ont pas reçu leurs salaires depuis des mois ² et le gouvernement du Hamas n'est pas désireux de recourir à la force pour imposer le cessez-le-feu.

- Dans ce cadre, Khaled Abu Hilal, porte-parole du Ministère palestinien de l'Intérieur, s'est vu demandé s'il était informé des ordres d'Abu Mazen d'arrêter toute personne qui tenterait de tirer des roquettes. Il a répliqué que le Ministère de l'Intérieur n'avait pas communiqué cet ordre sur le terrain et que la position du gouvernement et du Ministère était claire : “Le Ministère de l'Intérieur ne fonctionnera pas comme une force de police contre les branches de la résistance [cf., les organisations terroristes]. Nous croyons au dialogue...” (Interview à la BBC, 26 novembre).

² Les manifestations du personnel des services de sécurité qui n'ont toujours pas reçu leurs salaires se poursuivent.

Non-respect du cessez-le-feu par les organisations terroristes palestiniennes et retenue de Tsahal (exact au 30 novembre)

- Depuis la mise en application du cessez-le-feu, les organisations terroristes palestiniennes ont tiré plusieurs roquettes sur Sderot et sur le Néguev occidental. Cette absence de respect du cessez-le-feu, et les risques inhérents d'atteinte à des civils israéliens, pourraient saper le compromis.
- Voici les principales violations de l'accord (exact au 30 novembre) :
 - Entre 6h00 et 10h30, le 26 novembre, les organisations terroristes ont tiré six roquettes. Dans l'après-midi du 27 novembre, deux engins ont été tirés du secteur de Beit Hanoun. Le 28 novembre, deux autres roquettes ont été tirées depuis le Nord de la bande de Gaza. La journée du lendemain a été calme. Durant les quatre premiers jours du “cessez-le-feu”, dix roquettes ont été tirées sur Sderot et sur le Néguev occidental. Personne n'a été blessé et aucun dégât n'a été causé. Le Fatah, le JIP, le Hamas et les Comités de résistance populaire ont tous revendiqué la responsabilité des tirs, affirmant que les engins ont été lancés en riposte aux opérations de contre-terrorisme de Tsahal en Judée-Samarie.
 - Jusqu'alors, Israël a adopté une politique de retenue et Tsahal n'a pas riposté aux tirs de roquettes. Toutefois, selon nos estimations, Tsahal ne devrait pas pouvoir poursuivre cette retenue indéfiniment : si les tirs de Qassam se poursuivent, l'armée n'aura d'autre choix que de riposter afin d'assurer la protection des citoyens de l'Etat d'Israël.

Message conciliant envoyé à Abu Mazen par le Premier ministre israélien et ripostes palestiniennes

- Comme indiqué ci-dessus, les organisations terroristes palestiniennes ont leur propre interprétation du cessez-le-feu, et leurs dirigeants ont été prompts à exprimer leurs réserves. Apparemment, le gouvernement israélien, comme Abu Mazen, sont conscients des limites du compromis, mais espèrent toutefois que l'accord débouchera sur une dynamique qui renforcera et prolongera le cessez-le-feu.

- Dans un discours prononcé le 27 novembre à Sde Boker dans le Néguev à l'occasion du 33^{ème} anniversaire de la mort de David Ben-Gurion, le premier Premier ministre israélien, Ehud Olmert s'est adressé aux Palestiniens :
 - “Si un nouveau gouvernement palestinien est établi, prêt à appliquer les exigences du Quartet, à mettre en œuvre la Feuille de route et à faire libérer Gilad Shalit, j'inviterais Abu Mazen à me rencontrer immédiatement pour mener un dialogue réel, ouvert, authentique et sérieux... En accord avec la Feuille de route, un Etat palestinien indépendant et viable, avec une continuité territoriale en Judée-Samarie, un Etat avec une souveraineté totale et des frontières définitives, pourra être établi.”
 - “Les frontières de l'Etat d'Israël seront également définies... [et] seront différentes des territoires actuellement sous contrôle israélien... Le gouvernement israélien sera prêt à libérer plusieurs prisonniers palestiniens, y compris ceux condamnés à de longues peines de prison, afin d'accroître la confiance entre nous... La fin du terrorisme et des violences nous permettra de vous offrir une série de mesures, qui seront coordonnées entre nous, afin de soulager la population palestinienne et d'améliorer la qualité de vie... Nous pouvons vous aider à mettre en place un programme de réhabilitation économique de la bande de Gaza et de la Judée-Samarie...”

- Les remarques d'Ehud Olmert ont provoqué des réactions contradictoires :
 - Abu Mazen, lors d'une visite en Jordanie, a qualifié les propositions du Premier ministre israélien d'“initiative positive” et a fait part de son désir d'en approfondir les détails. Il a ajouté que le 30 novembre, il prévoyait de rencontrer Condollezza Rice, la secrétaire d'Etat américaine, afin de parvenir à un accord au sujet de la “trêve” (Radio BBC, Télévision Al-Arabiya, 28 novembre).
 - Les porte-parole du Hamas ont répliqué au discours d'Olmert avec suspicion, voire de manière négative. Ainsi, le porte-parole du gouvernement du Hamas, Ghazi Hamad, a déclaré que les remarques d'Olmert étaient vagues car elles n'incluaient aucune référence précise à l'établissement d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967 et parce qu'elles occultaient le “droit du retour”, “cœur du problème palestinien” (Télévision Al-Arabiya, 27 novembre). Le Premier ministre du Hamas Ismail Haniya a déclaré que les conditions minimales des

Palestiniens étaient “l'établissement d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967 et le retour des réfugiés palestiniens” (Site Internet Pal-media, 27 novembre).

Khaled Mashaal menace de déclencher une troisième Intifada d'ici un an

- Contrairement au ton conciliant adopté par le Premier ministre israélien et le Président de l'AP, le Hamas a réitéré la menace d'un renouveau des violences (“Intifada”) si ses demandes n'étaient pas respectées, et a refusé de modérer ses positions fondamentales envers Israël.
- Le 25 novembre, dans une interview à la télévision Al-Jazeera, Khaled Mashaal (responsable du “bureau politique” du Hamas à Damas) a déclaré qu'il était prêt à donner un préavis de six mois afin que sa demande qu'un Etat palestinien au sein des frontières de 1967 soit acceptée (sans vouloir reconnaître l'Etat d'Israël en retour). Il a ajouté que la poursuite du “siège international” imposé à l'AP et l'idée de mettre en œuvre la Feuille de route ne feraient que renforcer le Hamas, et que l'issue finale du processus risquait de conduire à la chute de l'AP et de provoquer une troisième Intifada.
- Le 26 novembre, dans une interview sur une chaîne satellite égyptienne, Khaled Mashaal a de nouveau fait part de son désir d'accorder une chance à la diplomatie (“Aujourd'hui, je dis six mois, vous voulez plus de six mois, prenez huit mois, même un an...”), toutefois, “si la diplomatie ne réussit pas,” il y aura une Intifada, ou en d'autres termes, “une escalade de la résistance” (Télévision égyptienne, 26 novembre).
- En parallèle, les porte-parole du Hamas dans les territoires administrés par l'AP ont à nouveau fait comprendre que le Hamas n'avait pas l'intention de reconnaître Israël, comme l'exige la communauté internationale. Un des porte-parole, Fawzi Barhoum, a déclaré qu'il n'y avait rien de nouveau dans les propos de Khaled Mashaal sur l'établissement d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967 et qu'ils n'impliquaient pas la reconnaissance de “l'entité sioniste.” La non-reconnaissance d'Israël est, a-t-il déclaré, une des positions fondamentales du Hamas, et même les enfants palestiniens répètent cela jour et nuit (Site Internet du Hamas, 28 novembre). Un autre porte-parole,

Musheir al-Masri, a également affirmé que la “solution à deux Etats” n'était pas à l'ordre du jour du Hamas (Reuters, 28 novembre).

Le Jihad Islamique Palestinien va-t-il tenter cette fois encore de saboter la trêve ?

- Lors de la précédente “trêve”, le JIP, dirigé depuis Damas, était l'organisation terroriste la plus active dans ses efforts pour saboter la trêve. Plusieurs attaques ont été commises par l'infrastructure de l'organisation en Samarie et ont entraîné des opérations de contre-terrorisme de la part des forces israéliennes de sécurité.
- Cette fois, l'organisation a averti qu'elle ne respecterait pas le cessez-le-feu dans la bande de Gaza. Durant les premières heures, le JIP a tiré des roquettes et ses responsables ont conditionné leur accord relatif au respect de la trêve à la fin des opérations de Tsahal en Judée-Samarie (sans s'engager à cesser leurs activités terroristes). Ainsi :
 - Ramadan Abdallah Shalah, secrétaire général de l'organisation à Damas, a fait part de ses réserves au sujet de la trêve, dont il a critiqué le caractère partiel. Il a déclaré qu'il fallait que l'accord inclue la Judée-Samarie, parce que les organisations n'accepteraient le cessez-le-feu que si Israël mettait un terme à ses activités dans les deux régions (Télévision Al-Jazeera, 26 novembre).
 - Muhammad al-Sa'adi, haut responsable du JIP en Samarie, a exigé que les organisations terroristes s'opposent à tout cessez-le-feu n'incluant pas la Judée-Samarie. Il a même affirmé que son organisation allait commettre des “attaques suicides au cœur des villes sionistes” et que les terroristes suicides seraient envoyés des villes de Judée-Samarie (Site Internet PNN, 27 novembre).

Événements importants sur le terrain

Poursuite des tirs de roquettes Qassam sur le Néguev occidental

- Jusqu'à l'annonce du cessez-le-feu le 26 novembre, les tirs de roquettes Qassam se sont poursuivis contre les centres urbains du Néguev occidental. 157 tirs d'engins ont été identifiés en territoire israélien au cours du mois de Novembre, dont dix après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu (exact au 30 novembre au matin). Ce chiffre est trois fois plus important que celui d'Octobre. Les roquettes ont tué deux civils israéliens et en ont blessé 22. Depuis l'annonce du cessez-le-feu, les tirs de roquettes sont en baisse, mais n'ont pas complètement cessé.

Une attaque suicide contre des forces de Tsahal déjouée dans la bande de Gaza

- Le 23 novembre, une unité de Tsahal qui opérait dans le secteur du camp de réfugiés de Jabaliya a identifié une terroriste suicide portant une charge explosive. La terroriste, une femme de 57 ans, envoyée par le Hamas, s'est approchée des soldats avant de se faire exploser. Quatre soldats de Tsahal ont été légèrement blessés. C'est la première fois qu'une femme de cet âge est directement impliquée dans un attentat.



**La terroriste suicide lit son testament avant l'attaque
(Télévision Al-Aqsa, 23 novembre)**

Judée-Samarie

Découverte d'un atelier de fabrication d'armes à Naplouse

- Le 25 novembre, les forces israéliennes de sécurité ont découvert un important atelier de fabrication d'armes à Naplouse. Trois ceintures piégées et des jouets contenant des explosifs ont été découverts, ainsi que des produits chimiques utilisés dans la fabrication de charges explosives.



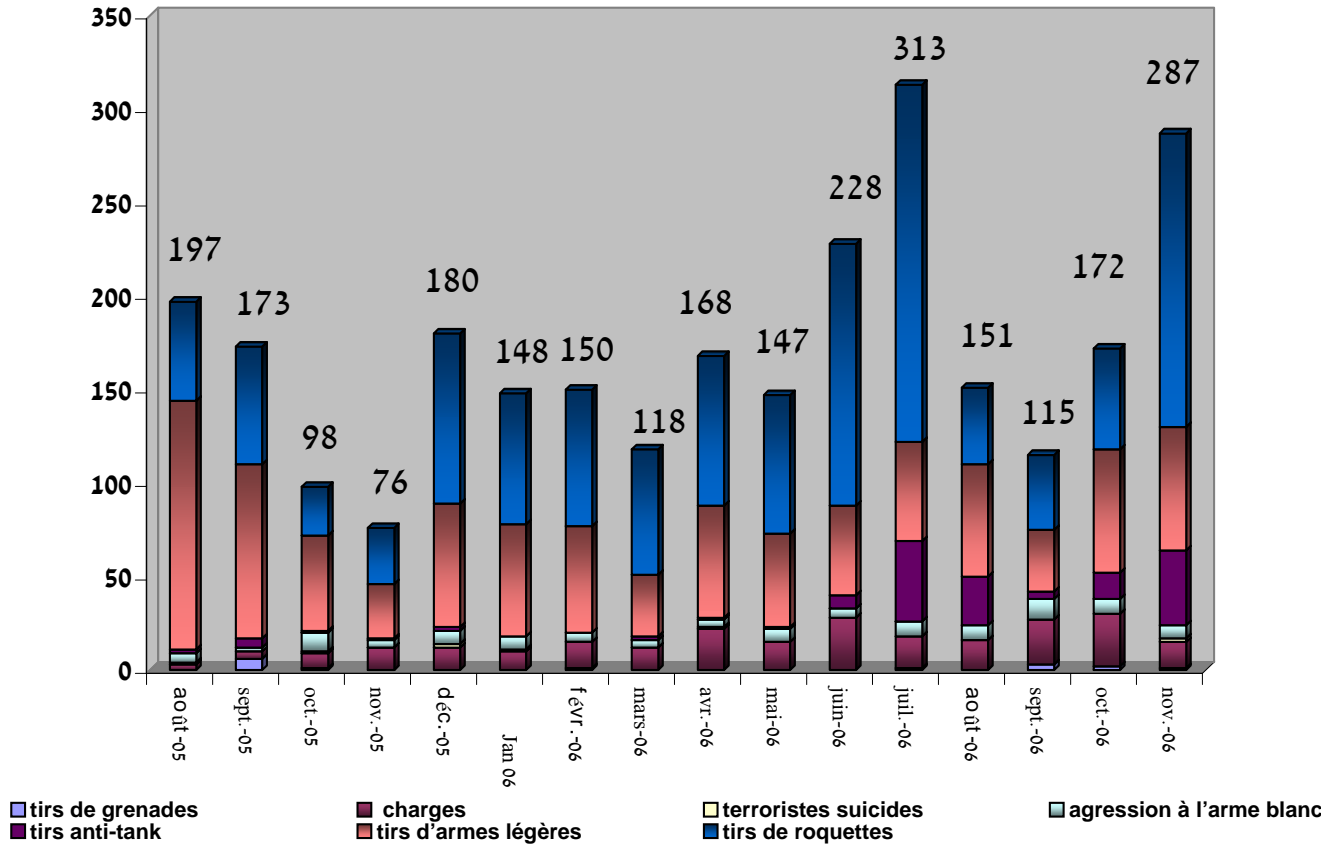
Jouets piégés découverts dans l'atelier de Naplouse (Photo publiée avec l'aimable autorisation du bureau du porte-parole de Tsahal, 25 novembre)

Arrestations en Judée-Samarie

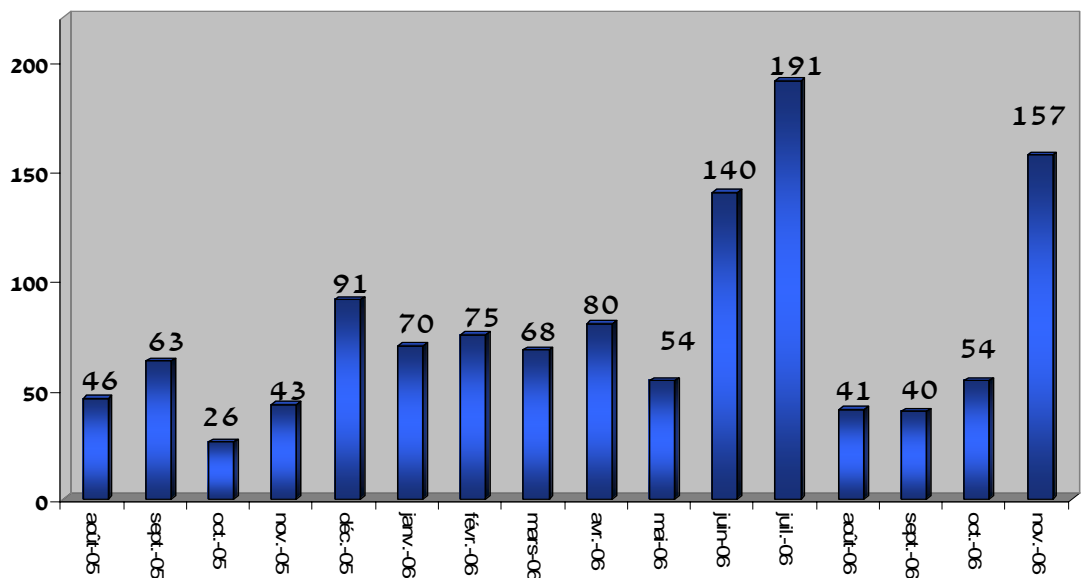
- Tsahal a poursuivi ses opérations de contre-terrorisme en Judée-Samarie :
 - Le 22 novembre, quatre membres du JIP, dont deux importants terroristes, ont été arrêtés à Qabatiya, au Sud de Jenine. Ils étaient impliqués dans la fomentation d'attaques terroristes en Israël. Durant l'opération, des échanges de feu ont opposé les soldats de Tsahal aux terroristes.
 - Le 25 novembre, une unité de Tsahal a appréhendé un terroriste dans le camp de réfugiés de Qalandia, près de Ramallah. L'individu était impliqué dans la préparation et l'exécution d'attaques terroristes en Samarie.

Données statistiques

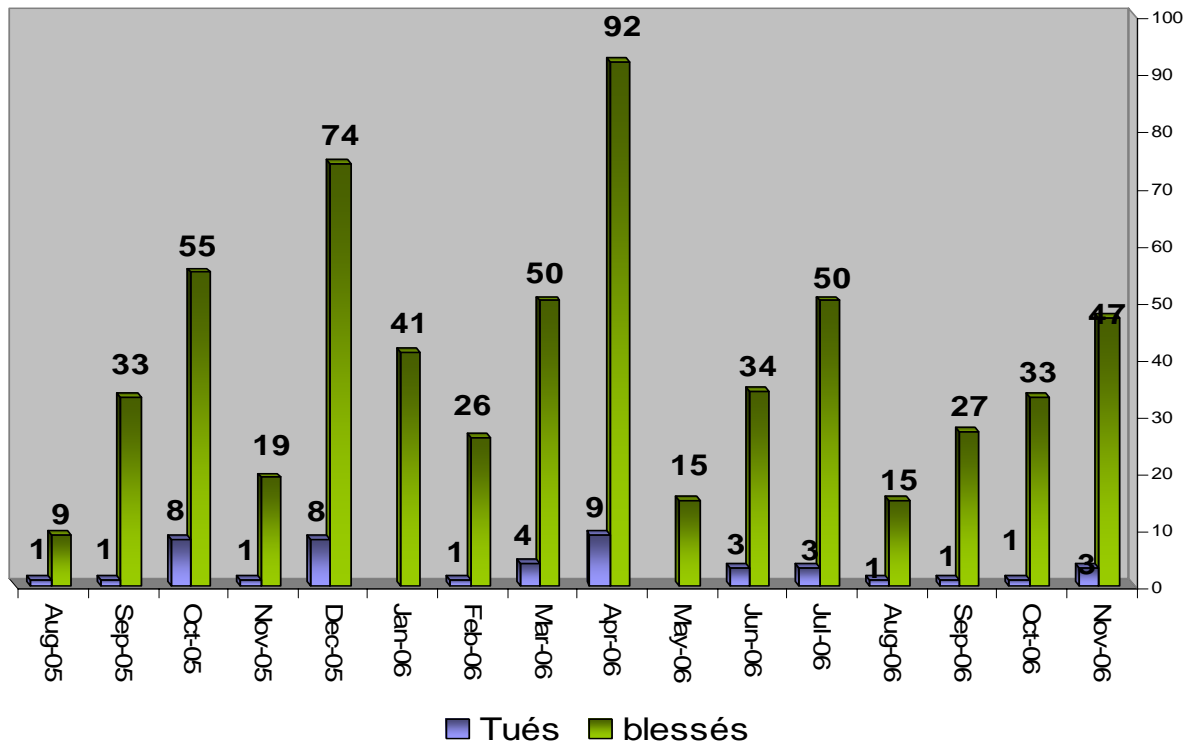
Répartition mensuelle des attaques



Répartition mensuelle des tirs de roquettes



Victimes israéliennes, par division mensuelle



Scène interne palestinienne

Difficultés à établir un gouvernement d'union nationale

- Les négociations pour l'établissement d'un gouvernement palestinien d'union nationale, qui semblaient s'être accélérées, sont encore au point mort suite aux désaccords portant sur des points fondamentaux et sur la question de la répartition des portefeuilles ministériels (notamment ceux de l'Intérieur et des Finances).
- Interviewé le 23 novembre par le quotidien français *Le Figaro*, Abu Mazen a déclaré que le nouveau gouvernement serait établi seulement au prix de trois conditions : la libération de tous les membres importants du Hamas détenus par Israël depuis Juin 2006, le respect du cessez-le-feu signé au Caire en Mars 2005 et la libération du soldat israélien détenu en otage, Gilad Shalit. Entre-temps, le Premier ministre Ismail Haniya

s'est envolé pour une tournée des pays arabes, signalant ainsi que le Hamas n'était pas pressé d'établir un gouvernement d'union nationale.